

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mars 2023

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adaptation du tableau des effectifs pour les filières administrative, technique et médico-sociale

Rapporteur : Philippe Laurent

Adaptations du tableau des effectifs liés à des recrutements (-6/+6)

Le tableau ci-dessous indique les suppressions et créations de postes qu'il est nécessaire de faire en raison des procédures de recrutement qui ont abouti à la sélection d'agents relevant d'un grade différent de celui de la personne qui a quitté les services de la Ville :

Supprimer :	Créer :
<ul style="list-style-type: none"> - 2 postes d'attaché - 2 postes d'ingénieur principal - 2 postes d'adjoint technique Ces postes sont à temps complet.	<ul style="list-style-type: none"> - 1 poste de rédacteur - 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe - 1 poste d'ingénieur - 1 poste de technicien - 1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe - 1 poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale Ces postes sont à temps complet.

Les différentes adaptations du tableau des effectifs amènent à supprimer 6 postes et à en créer 6 au 1^{er} avril 2023.

Le bilan s'établit donc ainsi qu'il suit :

Effectifs autorisés en équivalent temps plein	Au 1 ^{er} mars 2023	Au 1 ^{er} avril 2023
Ville	438,53 (dont 2 détachés pour stage)	438,53 (dont 2 détachés pour stage)
CCAS	9	9
TOTAL :	447,53	447,53

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire à adopter le tableau des effectifs au 1^{er} avril 2023 pour les filières administrative, technique et médico-sociale.